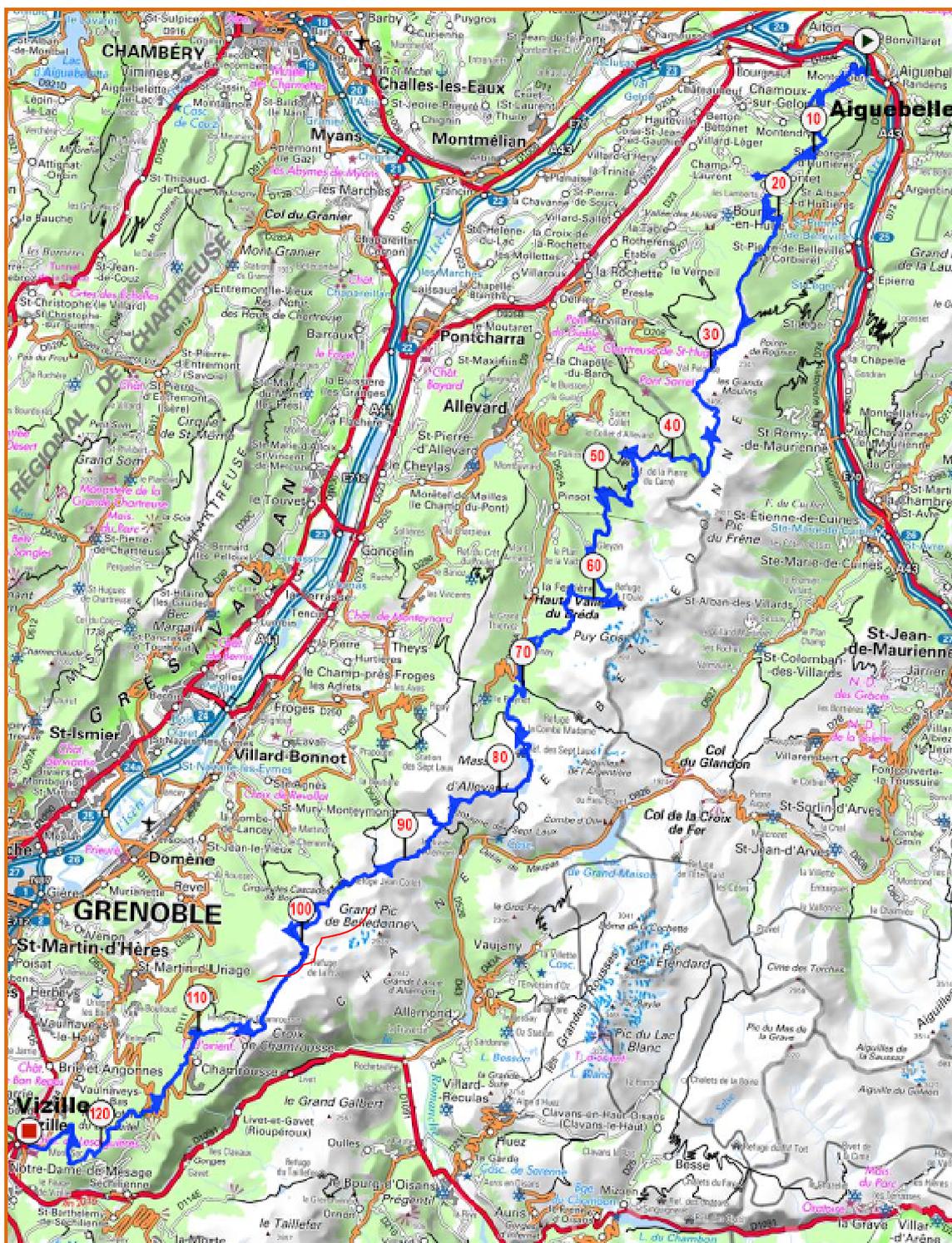


Nombre d'étapes : 11 d'Aiguebelle à Vizille

Sens du parcours : du nord au sud, d'Aiguebelle à Vizille

La visualisation du parcours



Les participants tout au long du parcours



Daniel Dupuis, élu à Arvillard et référent du projet à Espace Belledonne



Valérie Lucas, responsable du projet à Espace Belledonne



Bernard Maisonnial, missionné par la FFRP sur la faisabilité du projet de GR



Geneviève Dupuis, randonneuse pratiquante sur le territoire de Belledonne

Les participants sur une partie du parcours



Guy Chauvin, chargé de missions *sentiers*, *tourisme*, *agriculture* et *forêt* à la communauté de communes Cœur de Savoie



Gérard Pillet, président de l'office de tourisme d'Aiguebelle



Christophe Le Boudec, directeur de l'office de tourisme du Pays d'Allevard



Germain Vandeneckhoutte, chargé de mission au comité départemental de la randonnée pédestre Isère



Alexandre Chalencon, chargé de mission *tourisme* et *sentiers* à la communauté de communes du Grésivaudan

Les caractéristiques chiffrées de l'itinérance

Traversée effectuée avec sac à dos de poids moyen (environ 7 kilos) car l'équipe logeait et mangeait en gîte ou refuge toutes les nuits (dépose préalable de sacs de couchage et de vivres au refuge non gardé de la Perrière).

Rythme de marche moyen.

Durée de marche effective sensiblement identique pour un randonneur autonome (avec poids de sac environ 13 kilos) et rythme plus sportif.

Traversée effectuée en fin de saison (aucun névé), prendre en compte la présence de névés en début de saison pouvant potentiellement ralentir le randonneur suivant l'état de la neige.

Possibilité de doubler certaines étapes pour effectuer la traversée intégrale en 7/8 jours.

ETAPES	DENIVELE +	DENIVELE -	DISTANCE	DUREE EFFECTIVE DE MARCHE
1 – Mardi 1^{er} septembre : Aiguebelle -> Le Pontet	1 000 (1 200 jusqu'au gîte)	550	14	6h
2 – Mercredi 2 septembre : Le Pontet -> refuge de la Perrière	1 762	760	17	8h15
3 – Jeudi 3 septembre : Refuge de la Perrière -> refuge de la Pierre du Carré	1 220	1 320	13	7h
4 – Vendredi 4 septembre : Refuge de la Pierre du Carré -> gîte d'alpage de l'Oule	1 280	1 200	16	6h30
5 – Samedi 5 septembre : L'Oule -> gîte de la Martinette	700	1 300	11	6h
6 – Dimanche 6 septembre : La Martinette -> refuge des 7 Laux	1 100		9	3h
7 – Lundi 7 septembre : Les 7 Laux -> Habert d'Aiguebelle	540	900	10	5h15
8 – Mardi 8 septembre : Habert d'Aiguebelle -> Jean Collet	980	790	8	5h50
9 – Mercredi 9 septembre : Jean Collet -> refuge de la Pra	930	530	6	4h30
10 – Jeudi 10 septembre : Refuge de la Pra -> Chamrousse	450	880	9.5	3h15
11 – Vendredi 11 septembre : Chamrousse -> Vizille	200	1 500	17	5h
TOTAL	10 162	9 730	130.5	60.35

Météo sur l'ensemble de l'itinérance

Très nuageux le 1^{er} jour, pluie en fin de journée. 2^{ème} jour, bruine et brume, aucune visibilité (ce serait d'ailleurs bien de refaire cette partie avec Bernard Maisonnial pour avoir un regard plus juste). Humide les jours suivants avec amélioration. A partir du 4^{ème} jour, beau le matin, brume et beaucoup de nuages l'après-midi. Les deux, trois derniers jours, plutôt beau. Mais jamais chaud.

La faune : on a pu observer des chamois, bouquetins, marmottes et rapaces.



La flore : beaucoup de rumex alpin, témoin de la présence de troupeaux. Epilobes, Impatiences de l'Himalaya, gentiane asclepiadea



Gentianes asclepiadea



Impatiences de l'Himalaya

Caractéristiques de la traversée / randonnée :

Une première partie essentiellement en forêt (Hurrières jusqu'au col du Champet) ainsi qu'entre la Pierre du Carre et l'Oule (étape 3). Revoir la partie entre le col du Champet et chalet de la Perrière car aucune visibilité. L'aspect haute-montagne se situe entre la Perrière et la Pierre du Carre et entre les lacs des 7 Laux et Chamrousse.

Les alpages traversés : Arbarétan, vallon du Claran, l'Oule, Tigieux, les 7 Laux, Pas de la Coche, habert d'Aiguebelle, Jean Collet, la Pra, Chamrousse (on ne passe ni à Combe Madame, ni au Crêt du Poulet). A cette période, nous n'avons rencontré que 2 troupeaux, au Gleyzin (troupeau de l'Oule qui redescendait) et à Chamrousse.

On peut se poser la question de l'appellation « les Sentiers des bergers en Belledonne » ?

Il existe des points de ravitaillement en eau (source) à chaque étape (même en septembre d'été caniculaire !).

Un ravitaillement en nourriture est possible sur réservation au refuge de la Pierre du Carre (intéressant dans le cas d'une traversée sud/nord), ainsi qu'à 5 kilomètres en aval de la Martinette au village de La Ferrière.

La possibilité de bivouac à proximité des refuges est confirmée.

Les refuges gardés sont ouverts en juillet/août (ouverture aléatoire en septembre).

Altitude maxi 2500m : présence probable de névés en début de saison dans la partie sud, passages raides potentiellement délicats (col de la Vache, brèche de Roche Fendue, col de la Sitre).

Le point de départ (Aiguebelle) peut être atteint en « mobilité douce » : gare SNCF. Le point d'arrivée (Vizille) est connecté au réseau TAG (Grenoble).

En cas de point de départ atteint en voiture, le retour de Vizille à Aiguebelle peut se faire par transport en commun : Vizille-Grenoble (bus) puis Grenoble-Montmélian (train) puis Montmélian-Aiguebelle (train). Où inversement en cas d'itinérance sud/nord.

Nous avons choisi de faire cette randonnée itinérante dans le sens nord/sud car, compte tenu du manque actuel de points de ravitaillement dans la partie nord du massif, il apparaît a priori plus judicieux de commencer le parcours avec le portage le plus lourd (vivres) à utiliser durant les premiers jours ; ceci dit, l'axe sud/nord est tout aussi intéressant du point de vue du randonneur.

Il est possible de découper la randonnée en deux tronçons sensiblement de même durée en partant ou en arrivant à La Martinette (commune de la Ferrière).

Des accès routiers directs (Le Pontet, La Martinette, Gleyzin, Chamrousse) ou à environ une heure de marche (Col du Cucheron, La Jasse, Val Pelouse, Super Collet d'Alleverd, Prabert) permettent tous les découpages.

Passages délicats de la randonnée : col de la Vache, brèche de Roche Fendue, col de la Sitre

Récit journalier

Mardi 1^{er} septembre, l'équipe de l'office de tourisme d'Aiguebelle et de la communauté de communes Porte de Maurienne ont accueilli chaleureusement les randonneurs prêts pour la traversée de reconnaissance de la chaîne de Belledonne dans son intégralité, d'Aiguebelle à Vizille.

Après un bon café, l'équipe est partie vers 10 heures sous un ciel incertain et mitigé.



La photo de départ s'est imposée et un communiqué a été envoyé au correspondant du Dauphiné Libéré / La Maurienne, Raphaël Sandraz (cf article de presse du 04 09 2015 DL/Savoie).

Le parcours de cette 1^{ère} journée : Aiguebelle – route de Montgilbert – Le Planay – Les Bugnons – côte du Suet – fort de Montgilbert – le Pontet par le Manchet et les Granges.

La communauté de communes Porte de Maurienne réfléchit à un autre itinéraire plus intéressant pour mettre en valeur le patrimoine local.

La randonnée : sente plutôt agréable qui traverse différents hameaux. 6 heures de marche à un rythme plutôt tranquille.



Remarques : voir s'il est possible de prendre un itinéraire qui éviterait de redescendre au Pontet.

Point hébergement au Pontet : pour cette traversée, nous avons dormi à la Pierre à sel, très bel hébergement, style montagne, mais adapté aux groupes, séminaires, mariages...Et donc peu aux randonneurs (onéreux par ailleurs). Cet hébergement est par ailleurs en dehors du village. Possibilité de dormir dans des yourtes, hébergement adapté, mais

réservation possible à partir de 10 personnes. Gîte de Montorgueil au Bourget en Huile, donc pas sur le parcours. Il existe un gîte communal, voir avec la commune les possibilités.

Contourner le fort de Montgilbert par l'ouest depuis le point 1340 m.



Mercredi 2 septembre : départ 8 heures du Pontet. Montée de 4 heures jusqu'au col du Champet, forêts, crête (mais pas de visibilité à cause de la météo). On prend un chemin de reconnaissance avec Guy Chauvin. Donc, pas bien signalé, ni entretenu. Puis marche de 4 h 20 pour aller jusqu'au chalet de la Perrière. Longue journée, sous la bruine et la pluie et beaucoup de forêt. Bien apprécié le chalet non gardé de la Perrière : quelques petits travaux, et le chalet peut devenir un refuge gardé !

Itinéraire sans doute plus court par la "Baraque à Michel" (emprunté par l'Echappée Belle) rejoignant directement le col du Champet.

Jedi 3 septembre : départ du chalet de la Perrière à 7 h 45. *Ouf, on voit les montagnes !* On passe près du col de la Frèche, col d'Arpingon, chalet des Férices, Prénouveau, vallon de Claran, col de Claran, refuge gardé de la Pierre du Carre. Belle sente qui traverse toute la montagne côté val pelouse, chemin en balcon. Sauvage.

Vendredi 4 septembre : départ 7 h 30 du refuge. 1^{ère} partie descente sur les pas du trail de l'Echappée Belle et non en suivant le PDIPR car cela permet d'éviter de descendre jusqu'en bas de la vallée. Le Planay, Plan de l'ours, le Praillet, l'Aup Bernard, la Bourgeat Noire (Gleyzin), l'Oule. Essentiellement de la forêt (90%), 500 m de descente, 500 m de montée, 700 m de descente, 700 m de montée.



Anecdote : arrivé à la Bourgeat Noire, il faut traverser un champ, et là, le troupeau était présent avec ses 3 patous. Notre petit groupe, conscient et connaissant les problèmes

que l'on peut rencontrer face aux patous, avons contourné et fait un petit détour pour ne pas traverser le troupeau. En revanche, 3 randonneurs roannais, qui étaient au refuge de la Pierre du Carre et qui allaient aussi à L'Oule, nous ont raconté qu'ils avaient traversé le champ : juste avant d'entrer dans le champ, ils ont lu le panneau expliquant l'attitude à avoir face à un patou, ils ont donc traversé, se sont arrêtés dans le champ lorsque les patous sont arrivés, ont posé les bâtons, ont attendu que les chiens les reniflent bien puis sont repartis. Donc, cohabitation réussie ! On a bien ri lorsque l'on a expliqué pourquoi nous avons fait un détour. Christian, l'éleveur, avec qui nous avons bien échangé, nous a dit que ses chiens étaient particulièrement bien dressés. Nous avons passé une très belle soirée avec Christian, qui est monté exprès pour nous rencontrer.

Vérifier si la buvette de Gleyzin est ouverte toute l'année ou à la saison et qui est gérant ?

L'itinéraire permettant de joindre l'Aup Bernard à l'Oule en passant par le chalet du Vay avait été réaménagé par la commune de Pinsot mais il est fermé suite à un très gros éboulement dans le col du Pertuis.



Samedi 5 septembre : Départ 8 heures pour la Martinette par la Pierre du Pin, la croix de Léat, lac et chalet du Léat, combe de Tigneux, Petite Valloire. Très mignon autour du Léat. Les chalets sur ce versant, entre Léat et Petite Valloire sont très joliment aménagés. Partie de Belledonne très sauvage.



Dimanche 6 septembre : La Martinette / Les 7 Laux : journée quasiment de repos ! Baignade dans le lac Cottepens des Sept Laux ! Montée par les Deux Ruisseaux (l'autre possibilité étant par le Cul de la Vieille).



Lundi 7 septembre : direction habert d'Aiguebelle par le col de la Vache. Sortis du décor EDF, vers le lac de Cos, paysages somptueux avec une très belle lumière.



Mardi 8 septembre : du habert d'Aiguebelle, on remonte au Pas de la Coche, car on veut tester la traversée derrière le Ferrouillet, nouvellement balisée par la communauté de communes du Grésivaudan. Brèche de Roche Fendue, col de la Mine de Fer, Jean Collet. Très beau chemin de traverse, très bien « cairné ». La descente après le col est moins bien balisée...

Mercredi 9 septembre : Jean Collet / La Pra par le col de la Sitre, col du Loup, lac du Crozet, col de la Pra. Une partie très minérale avec une arrivée sur le lac du Crozet magnifique ! Le lac, une vraie piscine à débordement...



Jedi 10 septembre : la Pra / Chamrousse, par le GR549. Belle randonnée. Ce secteur est singulier de par la présence des pins cembro et à crochet. Rendez-vous aux lacs Roberts avec le journaliste Jean-Benoît Vigny du Dauphiné Libéré qui est venu nous interviewer (cf articles parus le 19 septembre en Isère et le 20 en Savoie).



Vendredi 11 septembre : descente sur Vizille. Descente progressive jusqu'au col de la Madeleine, en forêt. Puis descente raide par une belle forêt de feuillus. On passe par les très jolis petits hameaux de Mont Sec et Montjean.

La traversée intégrale signe son point final dans le domaine du château de Vizille.



Point hébergement

- Quel hébergement au **Pontet** ? Yourtes, gîte communal ??? Possibilité de bivouac, voir avec la mairie.
- Chalet de la **Perrière** (commune d'Arvillard) : bon hébergement, voir pour des toilettes sèches + aménagement intérieur. Voir pour un refuge gardé à terme ? 12 places, eau, cheminée, matelas mousse en mauvais état.
- Refuge des **Férices** (commune d'Arvillard) : bel emplacement mais sommaire, 5 places serrées ; voir pour aménagement ?
- Refuge **Pierre du Carre** (commune d'Allevard) : voir pour aménagement coin privé pour le gardien (forte promiscuité) ? Voir avec Guylain, le gardien. Ok pour bivouac au-dessus du refuge. Clientèle très familiale. 16 places, eau, toilettes sèches, espace intérieur très restreint, ravito possible sur réservation.
- Refuge de l'**Oule** (commune de Pinsot) : bon refuge extension prévue (cuisine). Pas d'électricité pour les randonneurs. Ok pour bivouac. Clientèle : familles et traileurs.
- Gîte de groupes de la **Martinette** (commune de La Ferrière) : bon hébergement. Possibilité également au gîte de l'Essentiel. Clientèle : famille, groupes, stages. Surpris qu'il n'y ait pas plus de randonneurs. Jochen est AMM. Bonne discussion sur le montage de produits, la commercialisation.

- Refuge **des 7 Laux** (commune de La Ferrière) : bon hébergement. Ok pour bivouac. Familles, randonneurs, traileurs, pêcheurs.
- Habert d'**Aiguebelle** (commune de Laval) : très rustique, pas commercialisable en l'état, pas de toilettes, eau à l'extérieur... On dort dans la partie qui reste ouverte à l'année. Ok pour bivouac. La **buvette du berger** a bien fonctionné cet été. A vendu 80 demi-pensions. 2/3 traversée la Pra / Le Pleynet, le reste familles de Prapoutel.
- Refuge **Jean Collet** (commune de Ste Agnès) : bon hébergement. Ok pour bivouac mais pas facile compte tenu de l'environnement pentu. Changement de gérance en 2016.
- Refuge de **la Pra** (commune de Revel) : bon hébergement. Bivouac autorisé ou pas ? A vérifier car dans la zone Natura 2000 (à voir avec la commune et Laura Jameau).
- Étape du **Fanfoué à Chamrousse** (table d'hôte), voir les possibilités à l'auberge de jeunesse.

Nombreux abris de bergers/chasseurs/randonneurs dans la partie nord, plus ou moins entretenus (cabanes communales) : Rochebrune, Arbarétan, le Plan, les Plattières, habert de la Perrière, Férices, Claran, l'Aup Bernard, Léat, 2 sont légèrement à l'écart de l'itinéraire.

Nous avons pu constater les conditions de travail et de vie, parfois sommaires, de certains gardiens de refuges et bergers.

Remarques signalétiques PDIPR

- Manque un panneau après la passerelle de Pré Nouveau pour prendre la direction du col de Claran
- Mettre en PDIPR entre refuge de la Pierre du Carre et la Bourgeat Noire pour éviter le pas du Bœuf, la Chevrette et le bas du Veyton
- Pas très bien marqué après la brèche de Roche Fendue
- Manque marquage autour du habert du Mousset pour monter au col de la Sitre
- Manque marquage au lac du Crozet pour aller vers le col du Loup
- Pas de signalétique zone natura 2000

Idées de slogan

- Belledonne, montagne urbaine et sauvage !
- Belledonne, où il n'y a personne !
- Belledonne, entre forêts et alpages
- Belledonne, une chaîne entourée de lumières
- Belledonne, la montagne préservée à votre porte !
- ...

Points négatifs :

- On traverse 3 lignes à haute tension, autour de Montgilbert, Pas de la Coche et en descendant sur Vizille.
- Le versant est (Glandon / Villards) de la chaîne n'est quasiment pas concerné par la traversée car la plupart des cols permettant des jonctions sont relativement difficiles.
- L'arrivée (ou le départ) de Vizille se fait sur une route à fort trafic routier, risque d'accident : solution à trouver.

Justification d'un GR®

La labellisation GR® des Sentiers des bergers en Belledonne, c'est :

- Promouvoir la chaîne de Belledonne ;
- Créer un trait d'union pour l'ensemble de la chaîne dans sa plus grande longueur, valorisant l'unité géographique du territoire ;
- Développer une activité économique autour de la randonnée et de la montagne en général (Accompagnateurs Moyenne Montagne, guides, gardiens de refuges) ;
- Favoriser l'appropriation par les populations locales de lieux de pratique des sports de nature.
-

Pour conclure,
La labellisation en GR® de la traversée intégrale de Belledonne se justifie.